



Mémorandum 2024

Collectif Salzennes-Demain

AVANT-PROPOS

En Octobre 2016, lors d'une rencontre publique, le Collectif Salzennes-Demain nouvellement créé s'était présenté aux autorités publiques et aux citoyens de Salzennes.

Le Collectif proposa à cette occasion un descriptif de la situation du faubourg salzinnois à la lumière du référentiel quartier durable.

<https://salzennes-demain.org/pdfs/etatdeslieuxsalzennesdemainr.pdf>

En envisageant les potentialités du faubourg (en terme de mobilité et de mixité des fonctions offertes aux habitants) , ses ressources (en termes de logements), l'existence d'espaces verts et de milieux naturels, les possibilités de mutualisation des services et équipements, et, enfin les ressources liées à la participation citoyenne, le Collectif en concluait que Salzennes possédait bien les caractéristiques communes d'un quartier durable.

Entretemps, le Collectif s'est mué en asbl en juin 2019 et, au travers de différents groupes de travail, s'est appliqué à susciter des actions qui entretiennent ce caractère durable de notre faubourg, suggérant aux acteurs privés et publics des remarques aussi constructives que possible pour maintenir et/ou renforcer son développement équilibré dans sa mixité de services et de fonctions offerts.

Il nous semble important, à l'aube d'échéances électorales importantes, de questionner les responsables politiques vis-à-vis de problématiques qui sous-tendent ainsi les actions et les préoccupations de notre Collectif.

Ces préoccupations se résument comme suit :

1. Le souci d'un aménagement du territoire encadré par des perspectives claires
2. Les aspects liés à la mobilité et à l'accessibilité (au sens large)
3. L'existence et le maintien d'espaces verts et d'espaces de convivialité
4. La mixité fonctionnelle en termes d'espaces communautaires, d'infrastructures culturelles et sportives
5. Le besoin de préserver la cohésion sociale et de favoriser (susciter) une participation citoyenne entretenue.
6. Un intérêt appuyé au développement de projets d'énergie partagée et aux économies d'énergie
7. Le maintien du commerce local
8. Une attention particulière apportée à la propreté

Le présent mémorandum n'a pour autre but que de présenter ces thématiques et de susciter vos réactions et vos engagements, réactions que nous proposons d'exposer et de partager avec les citoyens salzinnois **le 5 septembre** prochain lors d'une réunion publique.



Le contexte namurois

Ceux qui se préoccupent de l'aménagement du territoire dans notre ville conviennent aisément que le schéma de structure adopté défini comme principales lignes directrices :

- la préservation des terres agricoles et des espaces verts de grande qualité biologique, • la conservation de la qualité paysagère de nos espaces ruraux ;
- l'encouragement des transports en commun et des modes doux ;
- la reconquête, par un habitat permanent, du centre-ville et des quartiers urbains périphériques ;
- le renforcement des services dans les bourgades et les cœurs de villages ;
- la sauvegarde du commerce des centres de Namur et de Jambes, ainsi que des noyaux périphériques ;
- la reconversion des sites d'anciennes activités économiques ;
- le souci de garantir la capacité de développement économique de la Ville ;
- la mise en valeur des berges de la Meuse et de la Sambre ;
- la valorisation touristique de la ville et particulièrement de la Citadelle ;
- la protection du patrimoine naturel et bâti ;
- l'insertion de la nature jusqu'au cœur des quartiers et du centre ;
- l'équipement de la capitale wallonne ;

Qu'en est-il pour Salzennes ?

Salzennes est en constante évolution.

Ces dernières années plusieurs projets privés et publics ont vu le jour telle la construction de la Maison Administrative Provinciale et de la nouvelle maison de repos du CPAS, le projet de construction de logements sociaux incluant la création d'une nouvelle crèche, la réaffectation des anciens bâtiments de la Province avenue Reine Astrid...

A cela viennent s'ajouter un certain nombre de projets privés : les changements prévus sur le site de l'ancien hôpital militaire avec du logement (Besix), l'aménagement d'un parking et la réaffectation future de l'ancienne maternité (CHU-Namur), le projet de construction de logements avenue Val Saint Georges, les projets de promoteurs privés qui prennent place dans des dents creuses, les projets du Foyer Namurois au quartier des Balances...

Ces différents projets viennent densifier l'habitat et les services dans un quartier qui est déjà densément peuplé.

Le référentiel des quartiers durables parle d'une densité de 40 logements à l'hectare or à Salzennes cette densité est d'ores et déjà dépassée (cfr l'exemple donné dans l'étude menée par Salzennes-Demain en 2016 pour le quartier situé entre les rues Henry Blés, Chapelle, Prévoyance et Progrès).

La densité observée aujourd'hui se situe plutôt dans une fourchette de 40 à 50 logements à l'hectare.

La question centrale est de voir sur quelles bases l'autorité pourra à l'avenir arbitrer entre les projets à venir, quelle grille d'évaluation sera utilisée pour trouver un équilibre entre les différentes activités qui font (faisaient !) de Salzennes un quartier durable ?

A ce titre Salzennes est considéré, dans le schéma de structure, comme partie centrale des quartiers urbains de classe A.

Un schéma d'orientation local pour Salzennes

Une étude plus fine permettrait de mieux comprendre le développement de Salzennes et aider dans la manière de gérer son avenir.

On parle dans le schéma de structure notamment de : « hauteur de référence : hauteur d'immeuble en accord avec les immeubles existants proches qui valorise la silhouette générale de l'agglomération et ses repères naturels et architecturaux ». De même en ce qui concerne le problème évoqué de la densité du bâti.

Ces orientations générales mériteraient d'être précisées par un Schéma d'Orientation Local. Il constitue à nos yeux l'outil idéal pour mener à bien cette réflexion. Le Schéma d'Orientation Local détermine, pour une partie du territoire communal, des objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Etes-vous pour la mise en œuvre d'une procédure de définition d'un schéma d'orientation local dans le cadre d'une réflexion globale sur l'avenir de Salzennes en tant que quartier durable et quelle méthodologie utiliseriez-vous pour y arriver ?



Faisant nôtre le **principe STOP** adopté par la Wallonie en 2019, le Collectif décline ici ses attentes pour les différents usagers de l'espace public.

Piétons

La circulation piétonne est très importante à Salzennes et l'espace qui lui est dédié ne doit pas être considéré comme une variable d'ajustement : les obstacles y sont trop nombreux (panneaux de signalisation et réverbères, poubelles et dépôts divers, chantiers).

Les passages pour piétons devraient être mieux sécurisés par de l'éclairage, du marquage (revêtement différencié , peintures luminescentes) au sol, un abaissement des bordures plus systématique et réellement adapté.

La mise en « rue scolaire » de la rue Juppain et de la rue de la Colline, du moins pendant les jours et heures d'activité des écoles riveraines, est demandée, ainsi que l'allongement de la zone 30 sur la N90/Place du 8 mai et vers l'hôpital Sainte Elisabeth.

En ce qui concerne les chantiers dans l'espace public, la sécurisation devrait être renforcée ainsi que le suivi des règles par la Ville, afin de garantir la sécurité des piétons, surtout PMR et des personnes malvoyantes. Trop souvent les dispositifs obligatoires sont manquants, mal positionnés ou modifiés en cours de chantier et les piétons se retrouvent mis en danger sur la chaussée. Si des arrêts TEC sont temporairement supprimés, des explication claires et lisibles devraient être mis en place, y compris pour des utilisateurs occasionnels.

Cyclistes

Le potentiel cyclable ne peut se développer vu les médiocres conditions de circulation à vélo surtout sur les grands axes. Seuls les plus aguerris osent se lancer.

Nous demandons :

- la sécurisation des liaisons cyclables tant sur les axes régionaux que sur voiries communales par la distinction au sol de bandes suggérées ou la création, extension de zones cyclables avec respect par les automobilistes des règles en vigueur (Tabora,...) ;
- le placement de dispositifs sécurisés pour le stationnement des vélos aux différents pôles stratégiques du faubourg mais aussi à la gare SNCB/TEC ;
- l'encouragement au partage de parkings privés au profit des vélos.

Transports en commun

La desserte est importante en journée. Elle devra intégrer tout projet de logements et/ou d'activités nouvelles sur le faubourg. Nous demandons que la Ville s'implique auprès des autorités et organismes compétents :

TEC : Renforcement des lignes 5 et 27 en soirée, rentabilisation des bus roulant à vide vers et depuis les dépôts TEC, étude de l'impact sur le commerce, la culture, les écoles de l'interruption des lignes traversantes de la Corbeille lors de l'extension du piétonnier.

SNCB : Développement d'un P+R à la gare de Flawinne en raccord avec les trains et le dépôt TEC tout proche, ainsi que d'un axe « RER » SNCB Flawinne / Jambes (2 trains par heure et par sens).

Voie d'eau (Sambre + Meuse) : Envisager le transport en commun des personnes par navettes entre le Bas de Salzennes, la Confluence, Jambes et le CHR. Le transport des marchandises par voie d'eau devrait aussi être examiné.

Véhicules motorisés : motos, voitures, camions

Apaisement des quartiers : élargissement des zone 30 km/h dans les quartiers à forte densité de population. La Zone 30 favorise le déplacement des piétons, des cyclistes, la cohésion sociale, la qualité de l'air et n'allonge pas la durée des trajets de façon significative. Elle renforce la sécurité de tou.te.s

Le transit de nombreux véhicules, dont bon nombre de poids lourds, doit être évité et découragé par la Ville par la mise en place de contrôle d'opportunité (taxe kilométrique).

Des itinéraires de contournement de Namur doivent être étudiés en empêchant surtout que l'impact se reporte sur d'autres parties fortement habitées de la commune.

La problématique de la recharge des véhicules électriques doit être abordée par la Ville avec les opérateurs (ORES, Engie...) afin que le développement de la flotte électrique prôné soit réaliste et soutenable (problématique des cordelières sur les trottoirs, manque de borne de recharge...). Les places de parking souterrains interdites à ces véhicules constituent un problème qu'il faut régler en concertation avec les services d'incendie.

Stationnement : zones bleues généralisées et cartes de riverains doivent être harmonisées dans les quartiers en tenant compte des visiteurs, des étudiants, des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Partage de véhicules : les expériences menées à Salzennes en matière de partage de voitures semblent tout à fait concluantes. Il convient donc de poursuivre l'augmentation de l'offre dans les différents quartiers.

Qualité de l'air

Tous les aspects de circulation et de mobilité ont un impact sur la qualité de l'air et donc la vie des riverains, habitants ou non. Au vu des constats réalisés ces dernières années, des campagnes de mesures avec détecteurs doivent être poursuivies de façon permanente à Salzennes en des lieux stratégiques (rue Patenier entre autres) et les normes doivent être respectées au mieux au besoin par des mesures fortes visant le volume, la fréquence et le type de trafic.

Comment vous positionnez-vous vis-à-vis des demandes suivantes :

- **Mise en place d'un Groupe de Travail avec le Collectif, la Ville, le SPW, le TEC et SNCB pour l'actualisation du plan communal de mobilité datant de 2018.**
- **Instauration d'un dialogue avec le Bourgmestre et le Chef de Zone concernant la sécurité routière.**
- **L'ouverture d'un seul canal de communication simple et direct entre les citoyens et les services communaux.**
- **La systématisation de la consultation citoyenne comme cela a eu lieu pour le réaménagement de la place Godin et du giratoire de la place du Huit Mai**

Ces demandes visent à discuter des actions à même de favoriser la circulation douce et active, la limitation de la vitesse, la baisse du trafic de transit, la mise en place de lieux de stationnement sécurisés pour les vélos, la prise en compte du déploiement de véhicules électriques et le suivi de la qualité de l'air avec prise de mesures adéquates pour intervenir si nécessaire sur ces différents aspects.



Salzinnes dispose d'un certain nombre de places publiques qui méritent d'être améliorées.

Saluons la réalisation d'une plaine de jeux rue Fontaine des Prés comme charge d'urbanisme, mais cette plaine est entourée de logements et la cohabitation n'est pas toujours simple.

La place Berck-sur-Mer dispose également d'une plaine de jeux, l'Espace Kegeljan dispose également d'un espace vert mis à disposition par le propriétaire privé.

Le futur projet de la place Godin va redonner un véritable statut à cet espace.

La place Rykmans mériterait aussi un aménagement en lien avec l'évolution de Namur Expo. Un parking va accueillir les exposants lors des salons, son aménagement pourrait être lié au réaménagement de la place Rykmans.

Quelles sont les propositions que vous pouvez faire sur ce sujet ?

Les espaces verts publics sont plutôt limités à Salzinnes. Certes la Citadelle constitue un poumon vert mais le maintien de zones vertes de proximité mérite une grande attention.

Saluons la pérennisation des deux potagers collectifs sur des terrains publics : Les Coins de Terre bénéficient d'une convention avec la Régie foncière. Le rachat par la régie foncière du terrain occupé par le Bosquet Potager est une bonne chose. Une convention devrait être finalisée pour pérenniser cet espace vert dans le quartier des Balances.

Le terrain baptisé « Bosquet Saint Georges » a été retenu pour un aménagement dans le cadre du budget participatif. Il constitue un espace vert au cœur de Salzinnes à préserver à tout prix.

Vous engagez-vous à poursuivre ce projet et à maintenir cette zone verte et plus largement à préserver des espaces publics de qualité participants à la convivialité ?

La Sambre constitue aussi un espace vert intéressant. On constate cependant que, depuis l'installation de la MAP, les accès sont devenus plus compliqués.

Vous engagez-vous à maintenir un accès plus aisé au bord de Sambre depuis le quartier des Balances ?

Celui-ci pourrait aussi utilement accueillir des bancs supplémentaires.

De nombreux espaces verts existent au cœur des îlots.

Quels engagements urbanistiques pourriez-vous préconiser pour les préserver et éviter de les transformer en parking ?

Un travail de recensement des plantations et des arbres présents sur notre territoire a été réalisé par notre Collectif. Un outil de recensement des arbres a aussi été développé par la Ville.

Il serait maintenant souhaitable de mettre en œuvre un plan concret pour maintenir et améliorer la situation.

Quelles actions pourriez-vous prendre pour assurer une replantation des arbres manquants sur le territoire communal mais aussi le long des voiries régionales ?

L'ancien bâtiment de l'administration provinciale situé avenue Reine Astrid est désormais propriété du BEP et devrait faire l'objet d'une réhabilitation.

Dans ce vaste projet, quelle place accorder à un espace public utilisable par les habitants du quartier ?

Cette préoccupation ne devrait-elle pas être récurrente pour chaque projet d'envergure qui affecterait une zone importante d'un quartier ?



Les espaces communautaires établis à Salzinnes sont : la Maison des Jeunes et la Maison de Quartier communautaire. Ces deux espaces sont essentiellement installés dans le quartier des Balances.

Il faudrait pouvoir, soit élargir leur sphère de compétence afin de les faire rayonner sur l'ensemble du faubourg, soit établir un autre lieu communautaire.

A l'occasion de la Grande Traversée réalisée par les services culturels de la Province, il était apparu important de pouvoir fédérer les énergies autour d'un projet culturel salzinnois.

L'exemple du quartier de Bomel nous paraît devoir faire école à Salzinnes. Il n'y a pas pour le moment aucune structure permettant de développer ce type d'activité sur Salzinnes, qui ne dispose pas plus d'une salle communale.

Salzinnes compte aussi sur son territoire une bibliothèque installée dans les locaux de l'école communale, mais celle-ci manque cruellement de moyens.

L'IMEP constitue aussi un pôle culturel et éducatif, mais peu ouvert sur la vie du quartier. Le Hall de Tabora est sans conteste un point d'intérêt majeur pour les activités sportives dans le quartier ainsi que le terrain de sport des Balances qui a été récemment rénové.

Enfin la piscine de Salzinnes manque cruellement au quartier et à la ville de Namur depuis sa fermeture. Le Collectif s'est vainement battu pour éviter la fermeture.

Etes-vous prêts à encourager la création d'une salle qui puisse accueillir des activités associatives à Salzinnes ?

(Une salle de 100 places nous paraît un bon gabarit, elle pourrait constituer une charge d'urbanisme imposée dans le cadre d'un projet d'envergure sur Salzinnes).

Etes-vous favorable à l'idée d'envisager une étude sérieuse et chiffrée sur les possibilités de réouverture de la piscine de Salzinnes ?



La participation citoyenne est un sujet de préoccupation particulier pour notre Collectif. La mise en œuvre de cette participation citoyenne par les autorités publiques peut revêtir différentes formes.

Elle peut s'exercer via des projets participatifs subsidiés.

Les campagnes récentes de ce type montrent que le formalisme et la complexité de la procédure (tant au niveau de la candidature, de la sélection que de la réalisation) détournent les citoyens de ces propositions.

Il faudrait laisser davantage de place à des initiatives citoyennes exprimées de façon permanente, en privilégiant les projets qui rencontrent des besoins ou souhaits exprimés au sein des quartiers.

Une oreille attentive continue à de telles suggestions constitue un plus pour la collectivité. On rappellera utilement ici que la suggestion d'aménagement de la place Godin a été initiée par le Collectif et reprise par la Ville suite à des opportunités budgétaires.

Dans le cadre des enquêtes publiques, le processus d'information et de participation devrait être amélioré dans tous ses aspects (disponibilité des documents, publicité, etc..). Certains projets mériteraient d'être examinés en amont de la phase légale de la procédure d'enquête publique.

Il faudrait aussi assurer un suivi de ces concertations en améliorant les procédures. Un souci avéré de dialogue dans ces circonstances permettrait d'éviter certaines erreurs, de prévenir des incompréhensions et de fausses interprétations, et pourrait aussi avoir des vertus pédagogiques évidentes.

Même s'il s'avèrera toujours difficile d'éviter tout réflexe NIMBY dans ces matières, il convient de constater que tout effort d'information, d'explication et d'écoute pourrait en atténuer le caractère paralysant et éviterait peut-être que les procédures légales ne soient que l'antichambre de la confrontation et non l'amorce d'un dialogue.

Les réunions décentralisées des autorités communales, comme elles organisées pour les grands chantiers namurois, mériteraient de concerner aussi les quartiers périphériques.

Les collectifs citoyens devraient pouvoir être associés aux grandes décisions qui concernent leur quartier à travers un canal de concertation plus permanent.

Quels sont les engagements que vous pouvez prendre pour favoriser la participation citoyenne dans les différentes composantes évoquées ci-dessus ?



Un groupe énergie réfléchit depuis plusieurs mois à la contribution citoyenne à la réduction des gaz à effet de serre tout en luttant contre la précarité énergétique. Il s'agit aussi de permettre à tous les citoyens de bénéficier de la mise en œuvre d'outil de production d'énergie.

Ce groupe travaille sur trois axes :

- réduire sa consommation ;
- utiliser plus efficacement l'énergie ;
- produire à partir de sources renouvelables.

La législation wallonne permet aujourd'hui la mise sur pied de communautés d'énergie renouvelable. De plus, un projet d'installation à Salzinnes d'une centrale photovoltaïque est à l'étude.

Quels engagements pouvez-vous prendre pour soutenir la mise en place d'une communauté locale d'énergie à Salzinnes ?

Au-delà de leur consommation en électricité, plus des deux tiers de la consommation énergétique des ménages wallons concernent une consommation d'énergie thermique, chaleur consommée à travers l'eau chaude sanitaire ou le chauffage des logements. Actuellement, notre quartier est très bien desservi par le réseau de distribution de gaz naturel. L'actualité a néanmoins mis en avant les limites de cette source d'énergie.

Envisagez-vous la mutualisation de dispositifs de production et de distribution de l'énergie thermique à travers l'installation de réseaux de chaleur ?

La meilleure énergie comme le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Les citoyens devraient également être accompagnés pour réaliser des économies d'énergie.

Quels sont les moyens que vous vous engagez à mettre en place pour aider les citoyens à atteindre un objectif de réduction de ses dépenses énergétiques ?



Salzinnes a la chance de bénéficier d'un large éventail de commerces de proximité complété par deux moyennes surfaces qui offrent une offre diversifiée pour une clientèle locale.

La récente reprise du site de l'ancien Mestdagh par Action a aussi permis d'éviter qu'un chancre commercial ne s'installe à l'entrée de Salzinnes.

La reprise du Brico par la Ressourcerie est également un plus pour notre commerce. Cela va générer du flux. On regrette évidemment la disparition d'un magasin de bricolage de proximité. Il faut dorénavant rejoindre Malonne pour ce type d'achat.

La tentative de lancement d'un marché nocturne aurait mérité un plus grand soutien. Soulignons l'implication active de plusieurs artisans dans ce projet.

En revanche, le marché du mardi continue à résister et c'est tant mieux. Il faut le défendre. L'aménagement de la place Godin contribuera à améliorer le cadre de cette place et renforcera les commerces présents.

L'association des commerçants a aussi depuis quelques années relancé un événement d'ampleur le 15 août.

Les difficultés de reprise des petits commerces sont claires et il y a malheureusement de nombreuses cellules vides sur l'axe Patenier et sur l'avenue de la Marlagne. Il n'y a plus désormais qu'une seule boulangerie à Salzinnes.

La dynamique commerciale mériterait un petit coup de pouce de la part de structures professionnelles comme le fait GAU (Gestion Animation Urbaine) pour le centre-ville.

Les commerçants constatent aussi une recrudescence de la précarité avec son lot de petite délinquance, de vandalisme et de mendicité.

La police de proximité est peu présente sur le terrain. Elle limite souvent son travail à des tâches administrative mais développe peu le contact avec les citoyens. Une présence plus importante de la police permettrait une action de prévention vis-à-vis des petites incivilités qui nuisent à la qualité de vie

Le commerce doit aussi s'inscrire dans un environnement positif lié à l'accessibilité, à la mobilité et à la qualité des espaces publics. En ce sens le souhait des commerçants comme des clients et d'améliorer la qualité de vie globale du quartier avec comme corolaire espéré une plus grande attractivité et un dynamisme commercial.

L'absence de distributeur de billets depuis plus de cinq ans handicape aussi le commerce. Les commerçants doivent souvent se transformer en banquier.

Quels sont les engagements que vous prenez pour mieux soutenir le commerce salzinnois ?

Pouvez-vous vous engagez à obtenir un point Cash Batopin accessible au centre de Salzennes à proximité des commerces ?

Vous engagez-vous à organiser une plus grande présence de la police de proximité à Salzennes ?



8. LA PROPRETÉ PUBLIQUE

Suite à bon nombre de plaintes d'habitants de Salzennes et à leur ras-le-bol face à la saleté et à l'insalubrité qu'ils subissent quotidiennement dans leur quartier, un petit groupe au sein de Salzennes-Demain s'est formé pour : identifier les différents problèmes, lister les endroits où de manière récurrente des déchets sont abandonnés ; évaluer les possibilités de résoudre ces problèmes et enfin rencontrer et prendre contact avec Mme Deborsu et Mr Barreau (respectivement Echevine et chef de cabinet du Service propreté de la Ville), Mme Arnould (Directrice du BEP environnement), Mme Marcia Burns (Maison de Quartier des Balances) et Mr Thaelis (Foyer Namurois).

De ces contacts ressort de manière unanime le fait que chaque acteur est bien conscient de l'existence des problèmes, mène des actions et/ou réfléchit à des actions à mener pour améliorer la situation.

Cependant, force est de constater que, malgré les réflexions menées par les différents acteurs de la propreté, les rues et les espaces publics de Salzennes restent désespérément sales. Au vu des caractéristiques du faubourg de Salzennes (nombre d'habitants, d'étudiants, de travailleurs...) nous constatons que les moyens humains mis en œuvre restent largement insuffisants (que ce soit au niveau du nombre d'agents de propreté, de prévention, d'agents constatateurs...).

Aujourd'hui, les services de nettoyage sont tellement divisés (glouton, vidage des poubelles urbaines, ramassage des déchets abandonnés et non ramassables par les gloutons, agents constatateurs, vidage des bulles à verres, nettoyage des abords des bulles à verre, curage des égouts, service de dératisation ...), ayant chacun leur spécificité et jour de passage, avec comme conséquence que les rues sont trop rarement propres. Cette fragmentation des responsabilités nuit à la cohérence du résultat.

Le passage régulier de gardiens de la paix veillant au bon ordre dans les rues et signalant aux services concernés tout agissement incorrect serait aussi intéressant. Les habitants ressentiraient un bien-être certain de pouvoir vivre dans un environnement propre.

Les agents de nettoyage quant à eux pourraient être fiers du travail accompli en laissant derrière eux des rues sans déchets et savoir que cela fait du bien aux habitants. Ils en seraient également d'autant plus appréciés et respectés.

Etes-vous prêts à allouer un budget suffisant pour la mise en place de services efficaces de maintien de la propreté dans tous les quartiers de Salzennes ?

Quels moyens suggérez-vous pour encourager une coordination soutenue et effective entre tous les acteurs chargés du maintien de la propreté ?

Quelles actions préconisez-vous pour stimuler les citoyens et les sensibiliser à la propreté publique ?



Collectif Salzennes-Demain asbl

Rue du Travail 57 - 5000 Namur

Entreprise 0731.840.650

info@salzennes-demain.org | www.salzennes-demain.org

Remerciements pour les photos à Pol Englebert
ainsi que Jacques Verrees et Marc Ronvaux pour les photos aériennes